



Alice avantages et ses 10000 euros...

Par **basangali**, le **07/12/2010** à **12:35**

Bonjour,

Désireuse de m'informer sur cette société, puisqu'ayant moi-même reçu ces fameux courriers m'annonçant le gain de 10000 euros, je suis allée surfer sur Internet et j'y ai trouvé votre site où d'autres personnes se plaignent des méthodes d'actions de l'entreprise, si entreprise il y a. Peut-on organiser une riposte contre de telles anarques ?

Comment aider ceux qui s'y sont laissés prendre, tout comme j'aurais pu l'être si je n'avais visité votre site. Il reste bon nombre de personnes qui n'ont pas forcément accès à Internet, pour s'y renseigner.

Merci à vous et excellente journée !